LORRAINE
Axe 1 : Evolution des organisations, des métiers, des techniques et des compétences

L'agent des services hospitaliers dans le parcours de soin : Module 1 - Rôle de l’ASH dans l’équipe hospitalière

Contexte

Le rôle perçu par les agents eux-mêmes dans leur fonctionnement quotidien, correspond t-il exactement à leurs missions ? Comporte-il des dimensions autres, en particulier sur le plan humain ? Dans le contexte réglementaire ou les champs de compétences sont de plus en plus recentrés, le rôle de l’ASH a besoin d’être explicité. En dehors de la réglementation, l’ASH dont le rôle est souvent mal connu, est partie prenante de la bonne prise en charge des usagers, car chacun à son échelle y concourt, notamment dans la prévention des infections nosocomiales. Il parait important de resituer ces professionnels dans le parcours de soin, qui participent au confort du patient.

Objectifs

Objectifs indicatifs

- Se situer dans l’équipe soignante.
- Connaître le périmètre de sa fonction (droits et devoirs).
- Respecter le secret professionnel, la dignité et la confidentialité.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Programme

Programme indicatif

Se situer dans l’équipe soignante

- Se situer dans l’institution hospitalière.
- Comment se positionner avec les autres membres de l’équipe et se situer dans l’institution hospitalière.
- Se situer parmi les différents professionnels pour favoriser une meilleure cohérence dans la prise en charge.

- Savoir identifier ce qui est dévolu à chacun dans le cadre de ses missions.
- Comment se positionner avec les autres membres de l’équipe et se situer.
- Le respect du cadre et le rôle attendu.

Connaître le périmètre de sa fonction (droits et devoirs)

- Les garanties fondamentales.
- Exemples d’exercices des droits.
- Les droits de l'agent en situation de tension.
- Les responsabilités de l'agent face à un dommage.
- Les principes de l'action disciplinaire contre un agent.
- Les droits des personnels de l’institution hospitalière.
- Développer ses compétences : les droits à la formation et l’accompagnement dans son évolution.

Public
ASH / ASHQ

Exercice
2024

Code de formation
AFR 1.09

Nature
AFR

Organisé par
Formavenir Performances ou Réseau Cèdre Santé

Durée
10 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences